

6 HEURES POUR

la PALESTINE

et la libération de Georges Ibrahim

ABDALLAH



à LA CARMAGNOLE

Samedi 12 octobre de 16h à 22h

Manifestation de soutien au peuple palestinien
et pour la libération du plus ancien prisonnier politique
en Europe : Georges Ibrahim Abdallah.

Conférences - Débats - Repas - Danses

avec :

Pierre STAMBUL, co-président de l'UFJP

René NABA, écrivain, journaliste, fondateur du site Madanya

Nelly MOUSSET, amie et visiteuse de Georges Abdallah en prison
et la troupe PALESTINE (Dabke, danse traditionnelle palestinienne)

10 rue Haguenot - Montpellier

Un lieu coopératif d'échange, de culture, d'initiatives
et de mobilisations alternatives à Montpellier, au cœur de Figuerolles.

<https://lacarmagnole.fr>



Samedi 12 octobre

16h-17h30 :

L'histoire de la Palestine
et de la résistance
palestinienne
Avec Pierre Stambul

17h30-19h :

Situation géopolitique
de la Palestine :
vers quel avenir ?
Avec René Naba

19h-20h :

Georges Ibrahim Abdallah :
un prisonnier d'exception
Avec Nelly Mousset,
visiteuse de prison
auprès de G.I. Abadallah

20h-21h30 :

Pause repas
Assiettes palestiniennes

21h30-22h30 :

Danses traditionnelles
palestiniennes (Dabke)
Avec la troupe Palestine



Contre toute justice et par lâcheté diplomatique, la France détient le plus vieux prisonnier politique en Europe, à Lannemezan, en Occitanie.

Membre des FARL (Forces Armées Révolutionnaires Libanaises), Georges Ibrahim Abdallah est arrêté le 24 octobre 1984 à Lyon, dans le cadre de l'enquête sur l'assassinat, en 1982 à Paris, de Charles Ray, attaché militaire états-unien, agent de la CIA, et de Yacov Barsimentov, « diplomate » israélien, membre du Mossad.

Son incarcération est motivée par la détention de vrais-faux papiers d'identité : un passeport délivré légalement par les autorités algériennes. L'État français s'engage auprès du gouvernement algérien à le libérer rapidement. Mais, d'abord condamné à 4 années de détention, pour détention d'armes et d'explosifs, en 1986, sa condamnation est étendue à la perpétuité en 1987 pour « complicité » (!!) dans le double assassinat.

Selon le droit français, Georges Abdallah est libérable depuis 1999. Mais aucune démarche en ce sens n'aboutira. Ni l'ordonnance de libération prononcée en 2003 par la juridiction régionale de libération conditionnelle de Pau contre laquelle, sur ordre de Dominique Perben, Ministre de la justice, le procureur général de Pau fit appel. Ni l'offre du gouvernement libanais, faite en 2009, d'accueillir sur son sol Georges Abdallah. Etats Unis et Israël ne le permettraient pas. La France se soumet.

**Une manifestation de soutien à Georges Ibrahim Abdallah
aura lieu samedi 19 octobre à 14h à Lannemezan, devant la
prison où il est incarcéré depuis maintenant 35 ans.**



UN ÉVÉNEMENT SIGNÉ
10 rue Haguenot - Montpellier
<https://lacarmagnole.fr>

